



Le nouveau Conseil Municipal de Soyaux

pages 9 à 12

page

4

Rentrée scolaire
2020/2021

page

6

Arrivée du
Dr Philippon au
Centre de Santé

page

14

Rencontre avec
Mohamed Tlili,
directeur de l'ASProS

Sommaire

septembre 2020



5



9



13



17

Directeur de la publication
François Nebout

MAIRIE DE SOYAUX
235, avenue du Général de Gaulle
CS 92515 SOYAUX
16025 ANGOULÊME CEDEX
Tél. 05 45 97 83 50
mairie@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr

Conception édition
ENCORE Design & Communication
2 cité de l'Entrant - 16000 ANGOULÊME
Tél. 06 51 42 95 36
contact@encore-design.fr
www.encore-design.fr

Crédit photos
Mairie de Soyaux
www.truffandier-photos.com
© Franck Têtu

Tirage
5500 exemplaires
Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal N° 16.92.589



4

SOYAUX ACCOMPAGNE

Rentrée scolaire 2020/2021
4 structures Petite Enfance... et une passerelle vers l'école
Tous actifs après l'école et durant les vacances
4 questions à Hassen Sfar, président du CSCS FLEP
Arrivée du Dr Philippon au Centre de Santé

6

SOYAUX S'ENGAGE

Votre agenda

9

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE SOYAUX

13

SOYAUX PROTÈGE

Des prairies semées pour une biodiversité positive
RLPI - Participez à l'enquête publique !
PLUI - Déclarez vos travaux en mairie !
Travaux d'été

14

SOYAUX VOUS DONNE LA PAROLE

Rencontre avec Mohamed Tlili, directeur de l'ASProS
Tribunes de l'opposition

16

SOYAUX UTILE



A l'occasion des élections municipales du mois de juin dernier, vous m'avez reconduit dans mon mandat de Maire pour 6 ans et je vous en remercie sincèrement.

En me renouvelant votre confiance, vous avez également choisi un large renouvellement des membres du Conseil Municipal. Vous trouverez à l'intérieur de ce Mag' la présentation de votre nouveau conseil, ses attributions et les délégations de chacun(e).

Les derniers mois ont été particulièrement difficiles pour chacune et chacun d'entre nous ; la crise liée au Covid-19 ayant révélé la prégnance des besoins sociaux, sanitaires, environnementaux et économiques à Soyaux. Ces besoins seront traduits en priorités politiques lors du prochain mandat, tant au plan communal qu'intercommunal.

Entouré d'hommes et de femmes capables d'affronter ces défis, je poursuivrai notre politique d'investissements structurants pour la Commune, dans un engagement constant en faveur du développement durable, dans une solidification du lien social et du projet de santé. Je veux aussi donner à nos jeunes toutes les chances de réussir.

Dans cette équipe, il y a aussi des hommes et des femmes issu(e)s de listes concurrentes. Je leur propose de nous rejoindre et de bâtir avec nous la Ville de demain.

Surtout, il y a vous - nos concitoyens, avec qui nous co-construirons cette ville de demain.

Ensemble, nous relèverons les défis qui se dressent devant nous.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne reprise et à tous les enfants qui prennent le chemin de l'école une très bonne rentrée scolaire.

François Nebout

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Nebout', written over a horizontal line.



Rentrée scolaire 2020/2021

3 nouvelles directrices font leur rentrée ! Delphine Forestier, école Jean Monnet, Marina Durepaire, école Jean Moulin et Aurélie Baumann, école Saint Exupéry. Bienvenue à elles ! 1032 enfants vont fréquenter les 10 écoles de la Ville durant 4 jours ½ par semaine : 421 élèves sont inscrits en classe maternelle et 611 élèves en classe élémentaire.

En maternelle, 16 enfants rentreront à l'école Charles Perrault dans la classe des moins de 3 ans, classe spécifique avec des critères d'affectation, le 7 septembre. Les 26 élèves de TPS (Toute Petite Section) affectés dans 3 autres écoles (Paul Eluard, Julie-Victoire Daubié et Pauline Kergomard) rentreront le 14 septembre.

Les garderies périscolaires sont ouvertes de 7h30 à 8h45 et de la fin des cours à 18h30. Ces horaires sont soumis à l'évolution de la crise sanitaire. Les coordonnées des établissements scolaires sont consultables sur www.soyaux.fr / Enfance Jeunesse.

Inscriptions périscolaires - Nouvelle formule

La procédure d'inscription aux temps périscolaires évolue afin d'améliorer l'accueil des enfants et de réduire le gaspillage alimentaire. **Une inscription administrative et une réservation de créneaux périscolaires sont nécessaires.** Pour que votre enfant puisse fréquenter les garderies ou la cantine, vous devez remplir un dossier constitué de plusieurs documents (assurance, justificatif de domicile ...) et indiquer impérativement les jours de présence de votre enfant.

Restauration collective

La cuisine centrale municipale confectionne tous les jours plus de 800 repas pour les structures Petite Enfance, les écoles et la résidence autonomie Foyer Soleil. Chaque semaine, elle propose un repas bio et un repas végétarien. Engagée dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire, la Ville fait également partie du réseau "Bien manger à l'école".

Dispositifs Coups de Pouce

Le Programme de Réussite Educative continue ses actions et son soutien envers les enfants et les parents. Les actions Coup de Pouce seront orientées vers les enfants qui en ont le plus besoin et vers ceux le plus touchés par le confinement durant l'année scolaire 2019/20.

Travaux d'été

- ▶ petit entretien courant dans toutes les écoles et mise aux normes des tableaux électriques,
- ▶ installation de pavés leds dans les classes en remplacement des néons,
- ▶ école Julie-Victoire Daubié : travaux sur la cour principale et installation d'une cabane de jeux,
- ▶ école du Bourg : installation de 2 nouveaux paniers de basket et de buts de foot/hand dans le cadre du développement de l'accès à des structures de sports en zone urbaine. Sa mise à disposition le mercredi, durant le week-end et les vacances scolaires, selon des horaires précis, pourra être pérennisée si sa fréquentation estivale s'avère concluante et ne nuit pas à la tranquillité publique du quartier.

4 structures Petite Enfance...

La Ville dispose de plusieurs structures Petite Enfance avec chacune leurs spécificités pour vous accompagner en fonction de vos besoins.

- ▶ un Multi-Accueil offrant un système d'accueil collectif du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30,
- ▶ une Halte-Garderie ouverte 6 demi-journées par semaine pour un accueil occasionnel des enfants jusqu'à 4 ans,
- ▶ un Lieu d'Accueil Enfants-Parents proposant un espace de rencontre, d'ateliers et d'échange pour les parents avec leur(s) enfant(s), 3 fois par semaine,
- ▶ un Relais Assistantes Maternelles spécialisé dans l'accompagnement à la recherche d'un mode de garde et aux démarches administratives.

Cet été, au Multi-Accueil "Les P'tits loups", le dortoir des bébés a été dédoublé. 2 nouvelles salles d'activités ont été créées dont une dédiée aux activités sensorielles.

... et une passerelle vers l'école

Le Lieu Passerelle, destiné aux enfants en âge d'être scolarisés, prépare de manière progressive et spécifique à la séparation enfants-parents et au passage de la maison à l'école. Animée par une professeur des écoles et une ATSEM, il accueille une dizaine d'enfants le matin.

- ▶ Plus d'infos :
Mairie - Pôle Enfance Education Jeunesse
05 45 97 83 50 - www.soyaux.fr

Une info ? Une inscription ? Ayez le réflexe Espace Famille !

Retrouvez toutes les informations utiles en lien avec les structures Petite Enfance, la vie scolaire, les activités périscolaires sportives et culturelles.

Réalisez et suivez vos démarches administratives, en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie : (pre)inscriptions, consultation et règlement de factures, réservation ou annulation de repas à la cantine... en y déposant les documents nécessaires.

Accès à l'Espace Famille :
soyaux.espace-famille.net - www.soyaux.fr

À noter Un nouvel Espace Famille verra le jour début 2021 : plus ergonomique, plus facile d'accès, plus complet, nouvelle interface...

Plus d'infos dans le prochain Soy aux Mag'.



Tous actifs après l'école et durant les vacances

Ecole municipale de sport

Pour les 4/9 ans, à partir du 6 octobre 2020 au gymnase Léon Blum :

- ▶ le mardi après l'école, pour les 6/9 ans : découverte et initiation multisports,
- ▶ le mercredi après-midi, pour les 4/5 ans : éveil moteur.

Pour les 8/11 ans, du 19 au 22 octobre 2020 : stage multisports.

Arts et Cie

Pour les 6/12 ans, à partir du 7 octobre 2020 à Soëlys :

- ▶ le mercredi, de 14h à 15h30 : initiation aux arts plastiques, à la danse, au théâtre et à la musique.

Pour les 7/10 ans du 26 au 29 octobre 2020 : stage découverte anglais ludique et artistique.

Renc'Arts

Tout public, gratuit et sur inscription à Soëlys :

- ▶ un mercredi par mois, à 15h45 : projection de films d'animation.

▶ séance exceptionnelle le dimanche 13 septembre à 16h dans le cadre de la rentrée culturelle "Minuscule 2 - Les Mandibules du Bout du Monde".

- ▶ Plus d'infos :

Mairie - Pôle Associatif Culturel et Sportif Soëlys
05 45 97 87 20 - soelys@mairie-soyaux.fr



Centre de loisirs maternel

Pour les 3/7 ans, le mercredi et durant les vacances scolaires au Pôle Enfance.

Sébastien Calvez, nouveau directeur de la structure invite votre enfant à venir découvrir et participer à bon nombre d'activités sportives, de plein air, manuelles et culturelles adaptées aux plus jeunes. Des sorties à la bibliothèque, à la piscine, à l'accroparc, au centre équestre ou au jardin sont également au programme.

- ▶ Plus d'infos :

Association pour l'Ecole Ouverte
05 45 97 39 75 - asseo@mairie-soyaux.fr - 5 bis rue du Parc

4 questions à Hassen Sfar, président du CSCS FLEP

Quels sont les rendez-vous à ne pas manquer durant ce premier trimestre ?

HS : "La journée du 7 septembre sera consacrée à l'inscription aux activités sportives pour tous et aux mercredis du centre de loisirs Gulliver pour les 6/14 ans. Rdv à l'espace Jean Macé. Une manifestation familiale et culturelle aura lieu le 19 septembre avant notre assemblée générale. Le Forum Emploi Formation Bénévolat annulé en avril dernier à cause du confinement se tiendra le 6 novembre à l'espace Henri Matisse après le Forum alimentation du 16 octobre."

Quel est le programme de la Cyberbase ?

HS : "L'espace numérique s'adapte en permanence aux demandes du débutant et à celles de l'initié, de manière individuelle ou collective. De nombreux stages numériques sont proposés selon un calendrier précis. Ainsi, en octobre et décembre, nous accompagnerons les parents et les seniors dans leurs démarches administratives (Espace Famille, Pronote, demande de bourses scolaires contrôle parental ; numérisation de documents pour les dossiers retraite) afin que tous gagnent en autonomie."



Que pourra-t-on trouver à la Maison aux 1001 facettes et à l'Épicerie sociale ?

HS : "Des ateliers nutrition et/ou cuisine le vendredi matin, des cafés citoyen le jeudi matin et un espace vêtements "de mains en mains" le mardi après-midi."

Un mot pour les habitants ?

HS : "Le centre socio-culturel et sportif est ouvert à tous. Vous êtes les bienvenu(e)s ! Venez-vous renseigner, nous solliciter et nous faire part de vos propositions. Nous oserons les expérimentations afin de viser et d'offrir le meilleur à tous ! Les pôles insertion, numérique, enfance-jeunesse, familles, culture et sports sont à votre disposition."

- ▶ Plus d'infos :

CSCS FLEP - 05 45 93 11 58
www.cscsflep.com - www.facebook.com/cscsflep.desoyaux
Boulevard Léon Blum

Arrivée du Dr Philippon au Centre de Santé



Le Docteur Laëtitia Philippon a rejoint le Centre Municipal de Santé depuis le 1^{er} septembre.

▶ Elle exerce dans les locaux du Centre Clinique de Soyaux (2 chemin de Frégeneuil - couloir 2 - attente 4) durant les travaux d'extension du centre prévus de septembre 2020 à juin 2021.

Prise de rendez-vous au 05 45 97 48 31, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (17h le vendredi).

▶ Les autres médecins* du Centre de Santé poursuivent leur activité dans les locaux du 1 rue Romain Rolland.

Prise de rendez-vous au 05 45 94 92 45, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi et de 8h30 à 12h, le samedi matin.

**Dr Jean-Louis Joubert, Dr Isabelle Chartier, Dr Patrice Douérin, Dr Patrick Lassie, Dr Patrick Mena et Dr Paul Neyrat*

▶ Plus d'infos :
Centre Municipal de Santé
centredesante@mairie-soyaux.fr

— AGENDA —

SEPTEMBRE

Jusqu'au **25** septembre
de **9h à 17h** - Entrée libre

Exposition

"Le Flep historique"
CSCS FLEP
Espace Topaze - Soëlys

4 et 5 septembre
de **9h à 19h**

Grande braderie

Association Soyaux Shopping
Du Parc de la Jaufertie à la Zone commerciale des Effamiers



Du **7** septembre
au **30** octobre
de **9h à 17h** - Entrée libre

Exposition BD et sculptures

"En chemin, elle rencontre..."
Au Fil des Femmes et le
"Réseau" de l'Ecole d'art de
GrandAngoulême
Hall Améthyste - Soëlys

9 septembre
de **16h à 18h** - Gratuit - Tout public

Sortie nature

"Découverte des pelouses sèches"
Charente Nature
Départ Parking du stade Léo Lagrange
06 15 64 47 07 / 05 45 90 39 70

13 septembre
à **16h** - Entrée libre sur inscription
A partir de 6 ans

Rentrée culturelle 2020/2021

Projection du film d'animation
"Minuscule 2 - Les Mandibules
du Bout du Monde"
dans le cadre des Renc'Arts
Auditorium de Soëlys



20 septembre
à partir de **6h** - Entrée libre

Bric à Brac

AS Basket Ball Soyaux
Gymnase Jean-Albert Grégoire
06 83 86 33 89 / 06 87 07 76 36

23 septembre
à 15h45 - Entrée libre sur inscription - A partir de 6 ans
Projection du film d'animation
"Drôles d'oiseaux"
dans le cadre des Renc'Arts
Auditorium - Soëlys

29 septembre
Séances scolaires
Festival "Au fil du conte"
"Attention danger"
Chrystel Delpyroux
Bibliothèque pour Tous
Auditorium - Soëlys
05 45 69 75 87

OCTOBRE

1^{er} octobre
à 18h - Entrée libre
Festival "Au fil du conte"
"Gargouillis"
Hélène Palardy
Bibliothèque pour Tous
Auditorium - Soëlys
05 45 69 75 87

3 octobre
à partir de 13h30
Inscription gratuite
Randonnée pédestre
"A Soyaux, chacun sa rando"
Départ Espace Henri Matisse
05 45 97 83 75



4 circuits :
- 2,5 km pour les personnes à mobilité réduite
- 4,5 km
- 9 km et 11,5 km, avec départs accompagnés possibles à 14h.

5 octobre
Décentralisation du 27^e Festival Piano en Valois
Paolo Rigutto
Auditorium de Soëlys
à 14h - Séance scolaire
Concert pédagogique
à 20h30 - 6 € / 10 €
Récital - Tout public
05 45 38 61 62



Baigné dès son plus jeune âge dans un milieu musical et artistique, Paolo Rigutto se tourne, tout naturellement, vers le piano, dès l'âge de six ans. A 18 ans, il entre au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il obtiendra, 5 ans plus tard, son master de piano avec la mention TB. Il y découvrira la musique de chambre et bénéficiera, en parallèle, des conseils de nombreux artistes de renommée internationale. Aujourd'hui, le concertiste se produit en récital ou avec orchestre dans de nombreux festivals en France ou à l'étranger.

Du **7 octobre**
au **18 décembre**
de 9h à 17h - Entrée libre
Exposition ludique
"Doux rêveurs"
Isabelle Simler / Département du Val de Marne
Espace Topaze - Soëlys

7 octobre
à 15h45 - Entrée libre sur inscription - A partir de 6 ans
Projection du film d'animation
"Deep"
dans le cadre des Renc'Arts
Auditorium - Soëlys

10 octobre
à 20h30 - 12 € / gratuit moins de 12 ans - Tout public
30 ans du Comité de Jumelage
Concert dansant
Chauffeur Blues
Comité de Jumelage
Espace Henri Matisse
06 61 52 59 52

16 octobre
de 13h à 17h30 - Entrée libre
Forum alimentation
CSCS FLEP
Espace Henri Matisse
05 45 93 11 58

à 18h - Entrée libre
Tout public
Mini festival Théâtres en tous âges
"Poubelles rebelles"
du Kinder Théâtre,
"Aimé, pépé à adopter"
de Freinésie
ACSEF Freinésie
Auditorium - Soëlys
06 23 79 07 52

23 octobre
à 15h45 - Entrée libre sur inscription - A partir de 6 ans
Projection du film d'animation
"Ferdinand"
dans le cadre des Renc'Arts
Auditorium - Soëlys

25 octobre
à partir de 8h30 - Entrée libre
Bourse aux jouets et vêtements enfants
Amicale des donateurs de sang
Gymnase Jean-Albert Grégoire
06 63 72 95 50

30 octobre
à 20h - Entrée libre - Tout public
Concert
Eliasse
"Les Comores et Mayotte en Angoumois"
En partenariat avec Musiques Métisses et le CSCS FLEP
Espace Henri Matisse



Qu'il soit en solo ou en trio, Eliasse étirent la soul, enserre le blues, embrasse l'afro-beat, tout en restant fidèle aux rythmes ternaires de ses racines comoriennes. Evoquant l'histoire mais aussi les réalités qui traversent son archipel, Eliasse offre un collier de chansons fortes, en français, en anglais, en malgache ou en swahili.

NOVEMBRE

3 novembre

à 18h30 - Gratuit - Tout public

Conférence - interview de

Soeuf Elbadawi animée par François Gilardi, ancien journaliste de la Charente Libre, dans le cadre des Cafés Charente Libre Bibliothèque pour Tous Salle Onyx - Soëlys

Homme de théâtre et écrivain engagé Soeuf Elbadawi est un acteur majeur de la scène artistique comorienne. Ancien journaliste, il témoigne de l'histoire tumultueuse de son pays et des difficultés de ses concitoyens confrontés au sous-développement et à l'exil.

Du 4 au 30 novembre de 9h à 17h - Entrée libre

Exposition

"Les droits de l'enfant"

UNICEF

Hall Améthyste - Soëlys

6 novembre

de 13h à 17h30 - Entrée libre

Forum emploi formation

bénévolat

CSCS FLEP

Espace Henri Matisse

05 45 93 11 58

13 novembre

Séances scolaires

15 novembre

à 16h - 3 € - A partir de 5 ans

Ciné concert jeune public et familial

"Alice"

Cie Artéfa

Auditorium - Soëlys



Alice, petite fille curieuse imaginée par Walt Disney au début des années 20 découvre Cartoonland, un monde parallèle où elle partage avec des toons des aventures burlesques. Filmée en noir et blanc, entre animation et prises de vues réelles, la fillette, tantôt joueuse de flûte, pêcheuse sur la banquise, exploratrice ou équilibriste dans un cirque, vit des situations que seul le dessin animé autorise.

Une immersion complète dans l'univers du film d'animation au gré d'une bande son revisitée et d'une interprétation musicale en direct.

18 novembre

à 15h45 - Entrée libre sur inscription - A partir de 6 ans

Projection du film d'animation

"Anina"

dans le cadre des Renc'Arts Auditorium - Soëlys

19, 20 et 21 novembre

15° Festival Soyaux

Fou d'humour

Association du Festival de l'Humour

Espace Henri Matisse

06 11 77 16 36

PROGRAMMATION
ALLÉGÉE
OU
REPORTÉE
À NOVEMBRE 2021

29 novembre

à partir de 8h - Entrée libre

Bourse aux jouets

Tennis Club de Soyaux

Gymnase Jean-Albert Grégoire

06 82 09 92 79

à 16h - 3 € - A partir de 5 ans

Spectacle jeune public

"Henri le radis"*

Cie Marionnettes d'Angoulême

Auditorium - Soëlys



Bien qu'installé confortablement dans sa botte avec ses amis, Henri s'ennuie ! Il décide de partir à l'aventure, loin du potager, et d'explorer le monde, au-delà de la basse-cour. Il rencontre alors des personnages bizarres et des contrées inattendues. Et surtout, il trouve l'amour !

*D'après l'album jeunesse éponyme de Simon Mitteault, Johann Guyot et Rémi Caps du Collectif Croc en jambe, paru aux Editions l'Edune en 2016.

DÉCEMBRE

2 décembre

à 15h45 - Entrée libre sur inscription - A partir de 3 ans

Projection du film d'animation

"De la neige pour Noël"

dans le cadre des Renc'Arts Auditorium - Soëlys

Du 3 décembre au 28 janvier de 9h à 17h - Entrée libre

Exposition Manga

"L'enfant intérieur"

Maxima

Hall Améthyste - Soëlys

5 et 6 décembre

de 9h à 19h - Entrée libre

Marché de Noël

Comité des fêtes

Espace Henri Matisse

06 87 44 97 63 / 06 77 71 26 63

13 décembre

à 17h - Gratuit - Tout public

Concert de Noël

Chœur et Orchestre de l'Acamac

Eglise St Joseph l'Artisan

19 décembre

à 20h30 - 5 €/8 € - Tout public

Concert

Les Gospel Church

Espace Henri Matisse

31 décembre

Réveillon de la St Sylvestre

Comité de Jumelage

Espace Henri Matisse

06 61 52 59 52

À noter

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à la COVID-19, il est fortement recommandé de se renseigner sur les conditions d'accès à toute manifestation en contactant le Pôle Associatif Culturel et Sportif (05 45 97 97 20 / 25)

► Plus d'infos :

Mairie - Pôle Associatif Culturel et Sportif - Soëlys

Place Jean Jacques Rousseau

Du lundi au vendredi, 9h/17h

05 45 97 87 25 / 20

soelys@mairie-soyaux.fr

www.soyaux.fr (Nos agendas)



Le nouveau Conseil Municipal de Soyaux

Le 3 juillet dernier, au cours de l'installation du nouveau Conseil Municipal, François Nebout a été élu Maire pour une période de 6 ans par les nouveaux élus, après avoir remporté les élections municipales du 20 juin dernier avec sa liste "Soyaux Passionnément".



Le Maire

Le Maire pilote et anime la politique municipale. Il prend toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre le projet de ville. Il est aidé dans cette mission par les adjoints et les conseillers municipaux à qui il peut déléguer des fonctions.

Il administre et gère la commune ; à ce titre il dispose de l'administration communale.

Gardien de l'ordre républicain sur sa commune, il veille au respect des lois et règlements.

Il est responsable de son action devant la population par le suffrage universel.

8 adjoints

Les adjoints définissent avec le Maire les stratégies des politiques publiques municipales. Ils portent ensemble le projet politique pour lequel la majorité a été élue. A ce titre, ils sont "interchangeables". Ils parlent d'une même voix. Chaque adjoint reçoit, par ailleurs, une délégation du Maire pour animer une politique spécifique dont il est le chef de file.

Le bureau, composé du Maire et des adjoints, se réunit une fois par semaine.



Le nouveau Conseil Municipal de Soyaux



Nathalie DURANDET
1^{RE} ADJOINTE
Ressources humaines
Finances



Robert JABOUILLE
ADJOINT
Vie associative et sportive



François NEBOUT
Maire



Michel BONNDEFOND
ADJOINT
Sécurité



André LANDREAU
ADJOINT
Santé - Handicap - Seniors



Robert LECOQ
Vie culturelle



Annie MARAIS
ADJOINTE
Petite enfance - Vie scolaire
Jeunesse



Fadilla DAHMANI
ADJOINTE
Social - Solidarité



Christophe MONTEIRO
Numérique
Budgets participatifs



Jérôme GRIMAL
ADJOINT
Développement durable
Environnement
Aménagement - Travaux
Développement économique
Commerces - Habitat



Isabelle BOURIAU
ADJOINTE
Proximité - Doléances
Quartiers - État civil

LES ADJOINTS

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS SPÉCIAUX RATTACHÉS AU MAIRE



Lysiane ROUYER
Vie associative



Jean-Léopold SIWE-NANA
Seniors



Marie-Laure DUMONT
Vie sportive



Erika BONNEAU
Ecoles



Marianne IRIARTE-HUET
Doléances



Pascal BUCHEMEYER
Travaux quotidiens



Hassen SFAR
CCAS



Mallory PEYRONAUD
Petite Enfance



Marie-Claire NEAUD
CSCS FLEP
Foyer Soleil



Frédéric MILLAC
Finances
Politique de la Ville



Frédéric CROS
Unis pour Soyaux



Cédric JEGOU
DéCiDeS



Marie-Noëlle DEBILY
Unis pour Soyaux



Louis-Adrien DELARUE
DéCiDeS



Dominique ROBERT
Unis pour Soyaux



Claudine DUMARGUE
DéCiDeS



Sabrina BURON
Unis pour Soyaux



William JACQUILLARD
Soyaux par et pour vous

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

12 conseillers municipaux délégués

Les **conseillers municipaux délégués** sont placés auprès des adjoints. 2 d'entre eux sont directement placés auprès du Maire. Ils leur apportent leur concours pour l'ensemble de leur champ de compétence. Ils reçoivent par ailleurs une délégation du Maire pour mener à bien des actions ou des projets spécifiques en lien avec l'adjoint auprès duquel ils sont placés.

La **Majorité**, composée des adjoints et des conseillers municipaux délégués, se réunit une fois par mois, en présence des chefs de service de la Ville, notamment en vue de préparer l'ordre du jour des conseils municipaux.



6 commissions municipales

Les **commissions municipales** sont présidées par le Maire et composées de 13 membres chacune : 9 conseillers municipaux de la majorité et 4 conseillers municipaux de l'opposition (2 sièges de la liste "Unis pour Soyaux", 1 siège pour la liste "DéCiDe5" et 1 siège pour la liste "Soyaux par et pour vous").

- ▶ Commission Sociale, Politique de la Ville, Santé/Séniors et Foyer Soleil
- ▶ Commission Petite enfance, Vie scolaire et Jeunesse
- ▶ Commission Stratégie/Développement, Aménagement, Développement durable, Travaux, Economie/Commerces, Urbanisme/Habitat et Numérique
- ▶ Commission Vie associative, culturelle et sportive ; Soëlys et Espace Matisse
- ▶ Commission Ressources Humaines, Finances et Budgets
- ▶ Commission Sécurité, Proximité, Doléances, Quartiers et Budgets participatifs

Les commissions municipales sont chargées de débattre, d'instruire les politiques locales et de préparer les décisions qui seront soumises au vote du Conseil Municipal. Pour favoriser la transversalité indispensable, les 8 adjoints sont membres de droit de toutes les commissions municipales. Ils sont entourés des conseillers municipaux délégués concernés par l'objet de la commission.

Elles se réunissent autant de fois que nécessaire. Elles sont convoquées par le Maire sur un ordre du jour qu'il a fixé et à une date qu'il a arrêtée.



François NEBOUT

Vice-Président en charge des Finances



Fadilla DAHMANI



Jérôme GRIMAL



Frédéric CROS

4 conseillers communautaires

Les **conseillers communautaires** représentent la Ville de Soyaux au sein de la Communauté d'Agglomération de GRAND ANGOULEME.

La **Communauté d'Agglomération** est un regroupement de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement au sein d'un périmètre de solidarité. Elle appartient aux structures appelées EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) au même titre que les communautés de communes, les communautés urbaines et les métropoles.

Les conseillers communautaires ont été élus pour la même durée, selon le même mode de scrutin que les conseillers municipaux et par un même vote. Les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire figurent sur deux listes distinctes, les seconds devant nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux. Ainsi, les voix issues du scrutin ont servi au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires. **Le conseil communautaire**, qui regroupe 75 conseillers communautaires élus à travers les 38 communes, s'est réuni le 9 juillet dernier pour élire le Président de l'agglomération, Xavier Bonnefont.

À noter Vous pouvez contacter les conseillers municipaux par mail de la façon suivante : prenom.nom@elu-soyaux.fr.
Exemples : nathalie.durandet@elu-soyaux.fr
michel.bonnefond@elu-soyaux.fr

▶ Plus d'infos :
Mairie - 05 45 97 83 50
mairie@mairie-soyaux.fr - www.soyaux.fr/ Ma mairie



Travaux d'été

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée :

- ▶ mise en accessibilité des allées menant aux logements de la Résidence Autonomie Foyer Soleil,
- ▶ réalisation de places de stationnement à proximité des équipements publics,
- ▶ installation de rampes d'accès,
- ▶ amélioration de la visibilité du mobilier urbain.

Réfection de la chaussée **avenue du Général de Gaulle**, tronçon Le Bourg/Mairie et impasse de la Jaufertie.

Remise en état des bordures hautes de l'**arrêt de bus Romain-Rolland**.

Sécurisation des cheminements piétons le long du **collège Romain Rolland**.

Création d'un plateau ralentisseur **rue Romain Rolland**.

Reprise du **marquage du stationnement**.

Entretien et regarnissage des **pelouses des stades**.

Réhabilitation et mise aux normes du **stade Pierre Fournier** : nouveaux buts de foot, de rugby, filet pare ballons côtés rue et bois.

Stade Bernard Delage : remise en état des sanitaires publics.

Gymnase Léon Blum : entretien de la toiture des vestiaires, rénovation de l'ancien logement de fonction afin de créer un bureau décentralisé pour le service des sports.

Espace Henri Matisse : rénovation de l'éclairage intérieur : ampoules et néons remplacés par des leds.

Stade Léo Lagrange : fin des travaux de mise aux normes en septembre, passage des commissions de contrôle en octobre, ouverture fin octobre.

Des prairies semées pour une biodiversité positive

Depuis quelques années, de nombreux espaces verts communaux ont été simplifiés et reconvertis en prairies fleuries afin de favoriser la biodiversité à long terme.

Des prairies fleuries ont été semées dans des zones étroites sans arrosage et difficiles d'accès. Elles sont reconnaissables par leur densité et leur diversité d'espèces fleuries. Leur unique entretien consiste en un fauchage tardif lorsque la végétation a totalement séché et prend une teinte brune semblable au blé avant une moisson. Ainsi les espèces fleuries réalisent leur cycle complet en se ressemant naturellement. Réalisés d'ordinaire de manière régulière, l'entretien et la tonte des espaces verts urbains appauvrissent cependant et peu à peu la faune et la flore. Ils détruisent toute possibilité de refuge et d'habitat et empêchent ainsi la réalisation de leur cycle de reproduction. A contrario, l'implantation de prairies fleuries semées ou naturelles favorise le retour d'espèces animales et végétales et permet de lutter contre ce phénomène d'érosion. La libre gestion environnementale de ces zones à "biodiversité positive" pérennisera ainsi leur installation durable.



RLPI Participez à l'enquête publique !

Le 5 décembre 2019, dans le cadre de la gestion cohérente de la publicité sur le territoire intercommunal, GrandAngoulême a arrêté le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal.

La publicité aujourd'hui présente sur le territoire communal est régie par un Règlement Local de Publicité datant de 2000, malgré bon nombre d'évolutions en termes de publicité et de protection des paysages. Seules 5 communes de GrandAngoulême en sont actuellement dotées. Applicable sur les 38 communes du territoire, ce nouveau document déterminera les règles d'implantation et de format des panneaux publicitaires, des enseignes et pré-enseignes. Son objectif est de préserver le cadre de vie des habitants en portant un soin particulier à la protection des espaces verts et à la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager.

Etape obligatoire à l'élaboration du RLPI, l'enquête publique qui permettra de recueillir l'avis des administrés et commerçants se déroulera en septembre selon le calendrier suivant :

- ▶ Mardi 1^{er} et samedi 26 septembre - 13h/16h à l'Alpha, Angoulême
- ▶ Lundi 7 septembre - 9h/12h à St Yrieix
- ▶ **Jeudi 17 septembre -16h/19h à Soyaux, à la mairie**
- ▶ Mercredi 23 septembre - 9h/12h à La Couronne

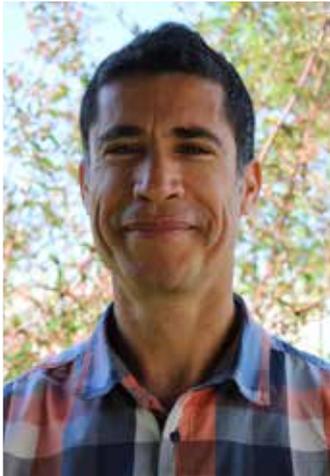
PLUI - Déclarez vos travaux en mairie !

Entré en vigueur le 20 décembre 2019, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal constitue le document commun d'urbanisme des 16 communes historiques de GrandAngoulême.

Cet outil de gestion des sols détermine et classe leur usage (zone urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle). Un règlement propre à chaque zone conditionne les autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager...). Le zonage et le règlement sont consultables sur soyaux.fr et grandangouleme.fr.

À noter Les modifications de façades, clôtures, constructions, extensions, poses d'enseignes doivent être déclarées au service urbanisme de la mairie, 12 route du Peux.

- ▶ Plus d'infos :
Mairie - Pôle Aménagement et Développement - 05 45 97 83 02



Rencontre avec Mohamed Tlili, directeur de l'ASProS

Mohamed Tlili, vous êtes arrivé sur le poste de directeur de l'ASProS depuis peu de temps, dans quelles circonstances ?

MT : "Je suis arrivé le 2 mars dernier, après une période de tuitage qui m'a permis de faire connaissance avec l'équipe et de m'informer des actions en cours. Deux semaines après, c'était le confinement. Il a fallu s'organiser très vite. Nous avons mis en place le télétravail, un système de soutien psychologique ou d'échange de parole pour les adhérents. La "lettre d'actu" a été distribuée par mail ou déposée dans les boîtes aux lettres deux fois par semaine : informations COVID, idées d'activités pour rompre la solitude... pour garder le contact, soutenir les gens. Nous avons contacté les habitants par téléphone pour prendre de leurs nouvelles quasi quotidiennement ou selon leurs besoins.

Nous avons également participé à la réserve civique pour aider les personnes isolées. Nous avons notamment communiqué sur les thématiques des violences intra-familiales, conjugales en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et confectionné des masques.

Je voudrais, à ce propos, remercier tous les partenaires qui nous ont soutenus. Et, contrairement aux autres années, nous avons assuré un accueil durant tout l'été dans nos locaux, du lundi au vendredi."

Où en sont vos projets ?

MT : "Après diverses animations estivales autour de la santé communautaire et de la solidarité organisées en partenariat avec le CSCS FLEP, Bibliothèque Pour Tous et les habitants, au Parc Allende notamment, nous allons, à la rentrée, proposer différentes actions et formations en lien avec les axes stratégiques du Contrat Local de Santé (CLS) : accès à la santé, santé-famille, autonomie et dépendance, environnement et santé."

Pouvez-vous nous divulguer quelques rendez-vous à ne pas manquer ?

MT : "En septembre, nous mettrons en place des bilans de condition physique avec la plateforme de Prescription de l'Exercice Physique pour la Santé (PEPS). Le 19 septembre, nous participerons au Forum de la Santé au Centre d'Information Jeunesse, à Angoulême. Le 13 octobre, avec les coordinateurs du CLS, nous organiserons la manifestation "Octobre rose" en direction des professionnels, autour de témoignages, d'un ciné-débat et avec la participation de quelques associations sportives. Le 30 octobre, nous réaliserons également un Forum Santé Environnement à Soyaux.

Et, à plus long terme, nous allons entamer une réflexion sur le développement d'une mutualisation de moyens humains et matériels du secteur associatif. C'est là sans doute qu'intervient mon passé de coordinateur de Groupement d'Employeurs !"

Justement, vous avez beaucoup parlé de l'ASProS. Pouvez-vous vous présenter un peu plus personnellement ?

MT : "Mon parcours est atypique. J'ai suivi une formation STAPS à Poitiers et je suis Docteur en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. J'ai travaillé sous statut de contractuel dans différentes universités en France et en tant que chercheur-invité aux Etats-Unis. Puis j'ai œuvré dans le domaine associatif et donc plus spécialement dans un Groupement d'Employeurs Sport-Santé des Deux-Sèvres. J'ai exercé en Sport/Santé pour un public de tous âges, en groupes ou en individuel : foot, tennis, gym volontaire, gym d'entretien, athlétisme, EPS..."

Sinon, j'ai 47 ans, je suis marié et père de deux enfants. Sportif, j'aime le football, la randonnée et les activités de plein air. J'ai validé mon diplôme en sauvetage en piscine et en mer. Plus récemment, j'ai découvert l'univers des abeilles en tant qu'apiculteur amateur."

Pourquoi l'ASProS ?

MT : "D'abord pour tout ce que représente cette association pour la ville et ses quartiers. J'y ai rencontré une équipe dynamique : dans son fonctionnement, son sens de l'autonomie, ses valeurs, autant d'éléments très motivants qui vont me permettre de continuer l'écriture d'un chapitre d'un livre déjà ouvert. C'est une association active ouverte à tous les habitant(e)s, dans un quartier dynamique et jeune, qui propose réellement des pistes d'amélioration pour le bien-être de la population. Certes, beaucoup de projets sont conditionnés actuellement par la situation sanitaire, mais il nous faut tout de même œuvrer au maximum pour leur mise en place, malgré une part d'incertitude.

Nous sommes décidés à aller le plus loin possible dans les actions et les projets en équipe, chacun avec ses qualités, ses spécificités, ses compétences et avec la contribution nécessaire de nos administrateurs et partenaires institutionnels."

▶ Plus d'infos :

Association ASPRroS - 12 boulevard Léon Blum - 05 45 94 86 67

Un problème de vie quotidienne ?

Un problème d'ordures ménagères, un animal errant, un trou dans la chaussée, un problème de voisinage, un renseignement...



Prenez contact avec Soyaux Ville Plus

06 17 49 48 14 - Latifa Lagarde
du lundi au vendredi -
9h-12h30/13h-17h

Faites un signalement
sur le Portail Citoyen
via www.soyaux.fr
ou sur l'application
"Ville de Soyaux"

Un problème d'éclairage public ?



La gestion de l'éclairage public a été confiée au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente en 2012. Ce dernier fait intervenir une entreprise sur la commune pour la maintenance et les réparations sur le réseau communal. Les interventions sont enregistrées en mairie à l'aide d'un logiciel de cartographie. Les délais d'intervention de l'entreprise sont de 6 jours ouvrés. Afin de faciliter le repérage du lampadaire défectueux et de garantir l'efficacité de l'intervention, le numéro de lampadaire figurant sur le mât doit être fourni. Il est situé à 1,80 m / 2 m sur une petite plaque noire, de type NQ1890.

Signalez vos doléances concernant l'éclairage public directement à Marie-Pierre Roy au 05 45 97 38 36.

► Plus d'infos :
Mairie - 235 avenue du Général de Gaulle - 05 45 97 83 50
mairie@mairie-soyaux.fr

OPPOSITION

Cette longue période d'élection vient de s'achever. Vous avez été 675 à nous faire confiance ce dont nous vous remercions, nous plaçant ainsi en deuxième position. La loi électorale est ainsi faite que nous serons 4 à vous représenter au Conseil Municipal sur les 29 sièges le composant. Le grand vainqueur de ces élections est l'abstention. Certes le COVID a sa part de responsabilité, mais le mal est plus profond et nous devons trouver collectivement les solutions pour faire revenir les habitants dans les bureaux de vote.

Unis pour Soyaux sera donc dans l'opposition, mais une opposition constructive, force de propositions qui répondront aux attentes des habitants de notre ville. Nous veillerons à accompagner vos projets et nous resterons à votre service. Ensemble, nous poursuivrons nos réflexions pour rendre notre ville encore plus agréable à vivre, plus proche de tous, plus humaine et riche de partage.

Un second chantier s'offre à Unis pour Soyaux : celui de l'agglomération car nous serons la seule liste d'opposition à y siéger. Là encore, nous porterons vos idées au sein de cette instance si importante pour notre quotidien : eau, déchets ménagers, urbanisme, équipements (Carat, Nautilus...), transport public et qui, nous l'espérons restera collégiale et non partisane.

C'est donc avec cet esprit constructif, que nous entamons ce nouveau mandat, durant lequel nous resterons à votre service.

Pour "Unis pour Soyaux"

Marie-Noëlle Debily, Sabrina Buron,
Dominique Robert, Frédéric Cros

Les membres du collectif DéCiDeS "Défi Citoyen De Soyaux" remercient les électrices et les électeurs qui, malgré les circonstances et la crise sanitaire se sont déplacés pour venir voter. Près d'un électeur sur cinq nous ont accordé leur confiance et dans le cadre du scrutin majoritaire, trois d'entre nous sont entrés au conseil municipal de Soyaux. Ce résultat leur confère une grande responsabilité. Soyez assurés du sérieux et du dévouement de ces élus qui auront à cœur de ne pas vous décevoir. Ils s'engageront dans leur mission dans une démarche à la fois vigilante et constructive pour travailler au développement de notre commune et au bien-être de tous ses habitants.

Le collectif DéCiDeS regroupe des citoyennes et des citoyens réunis par la volonté d'insuffler une nouvelle vitalité démocratique au sein de notre ville et qui ont associé leur réflexion pour bâtir un projet municipal porté devant les urnes. Dans la continuité de cette dynamique, de nombreuses personnes nous ont témoigné leur sympathie et au-delà de leur soutien, souhaitent s'engager à nos côtés pour intégrer durablement notre démarche citoyenne. Aussi, nous créerons en septembre une association qui permettra de poursuivre les échanges et la réflexion autour des axes structurants de notre projet.

L'association DéCiDeS, porteuse de la diversité de notre territoire, accompagnera nos élus au conseil municipal et veillera à ce que la dynamique citoyenne qui nous anime se renforce en vous associant pleinement et concrètement, pour vous rendre acteur à part entière. DéCiDeS, décedez, vous aussi !

Pour "DéCiDeS"
Cédric Jégou

Au moment où nous écrivons ces lignes, le nouveau conseil municipal vient de terminer ses travaux. Outre les votes obligatoires (commissions, CCAS, questions budgétaires) nous déplorons qu'aucune déclaration particulière, ni aucune nouvelle mesure d'ampleur, n'ait été annoncée. Rien pour anticiper et se préparer à affronter la situation économique et sociale pour les semaines qui viennent, dont une partie des soljadicien(ne)s, déjà très affecté(e)s par la crise sanitaire, vont subir les conséquences. Crise sanitaire qui a démontré combien les services publics sont irremplaçables et combien les associations sont essentielles. Nous serons vigilants sur leur avenir.

Retour sur les élections : Nous remercions à nouveau chaleureusement les électeur(trice)s qui ont voté pour la gauche et l'écologie citoyenne. Élus par seulement 15,6 % des inscrits soit 933 voix, F. Nebout et sa majorité vont-ils être suffisamment reconnus par la population ? L'opposition, dans sa diversité, est élue par 22,2 % des inscrits avec 1330 voix. Avec 3753 abstentionnistes dont 170 supplémentaires au 2^e tour, surtout parmi l'électorat des quartiers populaires et chez les jeunes, ces municipales ne font plus exception. Certains sont satisfaits de ces résultats ! Personne ne devrait l'être ! C'est une forme d'échec partagé et une véritable alerte pour notre démocratie.

Notre collectif "Soyaux par et pour vous" continuera de militer pour le bon exercice de la démocratie, pour que le plus grand nombre d'habitant(e)s puisse prendre part à la construction collective de ce qui compte dans notre vie quotidienne. Nous nous engageons à travailler, au sein du conseil municipal comme en dehors, avec celles et ceux qui, avec la gauche et les écologistes, à Soyaux comme à l'échelle de l'agglomération, veulent rassembler et faire face aux enjeux sociaux, économiques et écologiques.

Pour "Soyaux par et pour vous"
William Jacquillard

en bref

Organiser une manifestation sur la commune

Vous êtes un particulier? Une association ?
Vous souhaitez organiser une manifestation ?
Vous désirez louer une salle, du matériel,
occuper un espace public, communiquer
sur votre événement ?

Téléchargez **La Fiche de renseignements
préalables à l'organisation d'une manifestation /
Demande d'utilisation d'équipement**
(salle, gymnase, voirie...) sur www.soyaux.fr

Recensement citoyen

Depuis la suspension du service national, le recensement des garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire est obligatoire et universel. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1er juillet et le 30 septembre 2004 et non recensés doivent régulariser leur situation le 31 octobre 2020 au plus tard, auprès de la Mairie de leur domicile.

Se munir d'une pièce d'identité nationale,
d'un justificatif de domicile et du livret
de famille des parents.

Conseils Municipaux

Informez-vous des dates des prochains
Conseils Municipaux et téléchargez les compte-
rendus **sur www.soyaux.fr (Ma mairie)**.
Consultez les procès-verbaux à la Mairie.

Accueil des nouveaux arrivants

Futur(s) ou nouveau(x) sojaldicien(s),
sojaldicienne(s), venez retirer votre pochette
de bienvenue à la Mairie. Elle favorisera votre
connaissance de la commune.

**Demandez à figurer sur la liste
des nouveaux arrivants afin de recevoir
une invitation à la prochaine soirée d'accueil
des nouveaux sojaldiciens.**

► Plus d'infos :
Mairie - 235 avenue du Général de Gaulle
Du lundi au vendredi, 9h/12h30 et 13h/17h
05 45 97 83 50 - mairie@mairie-soyaux.fr

Maison de Justice et du Droit Annexe

Point d'accès au droit répondant aux besoins des usagers en matière d'information et d'orientation dans toute démarche juridique.

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi, 9h/12h30. Un mercredi par mois de 14h à 17h, sur rendez-vous.

PERMANENCES GRATUITES

► Conciliateur de justice

Mardis 8 et 22 septembre, 13 et 27 octobre, 10 et 24 novembre et 8 décembre 2020 de 10h à 12h, sur rendez-vous.

► Avocat

Mercredis 9 septembre, 14 octobre, 18 novembre et 9 décembre 2020, de 16h à 19h, sans rendez-vous.

► **FRANCE VICTIMES 16** (aide aux victimes), CIDFF16 (droit des femmes et de la famille).

► Plus d'infos :
Maison de Justice et du Droit Annexe
20 boulevard Léon Blum - 09 63 58 71 61 - mjdasoyaux@orange.fr

La CLEF

Apprentissage ou perfectionnement de la langue française, de l'écriture et du calcul pour adultes

COURS PARTICULIERS sur inscription

Vous aimez échanger, vous maîtrisez le français et avez envie de le transmettre ? Prenez contact avec l'association et devenez bénévole !

► Plus d'infos :
La CLEF (Calcul Lecture Ecriture Formation)
Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau - 05 45 92 35 87 / 06 77 84 81 41

Permanence le 1^{er} vendredi de chaque mois (sauf en juillet et en août) de 15h30 à 16h30

Bibliothèque pour Tous

► Horaires d'ouverture

- Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 12h / 14h à 18h
- Jeudi : 14h à 18h

► Tarifs

- Adhésion annuelle individuelle : 14€
- Adhésion annuelle familiale : 16€
- Adhésion trimestrielle : 5€

► Rendez-vous

- café/lecture : "Le trésor de la cathédrale d'Angoulême", mardi 6 octobre ; "Musique et poésie : le slam", mardi 3 novembre, de 10h à 11h.
- animation enfants : "Les oiseaux », mercredi 23 septembre ; "Prix livrentête" mercredi 14 octobre, "Sorcières", mercredi 18 novembre, de 14h30 à 16h.
- Festival au fil du conte : mardi 29 septembre et jeudi 1^{er} octobre - Plus d'infos page 8.



► Lecture et bien-être

Vous êtes âgé(e), malade, en situation de handicap et dans l'incapacité de vous déplacer ? Nous vous portons, à domicile, un choix de livres, à votre demande. Des audio-livres sont également à votre disposition, renseignez-vous !

Nouveau ! Accès gratuit à Sésame, la Bibliothèque numérique de Charente pour les adhérents (journaux, livres, films, musique à télécharger). Rendez-vous sur : sesame.lacharente.fr.

► Plus d'infos :
Bibliothèque pour Tous
Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau
05 45 69 75 87
bibpourtous_soyaux.16@orange.fr

CYBERBASE

Un espace public numérique ouvert à tous pour découvrir l'informatique et Internet

- ateliers collectifs et accompagnements individuels pour les débutants et les plus aguerris sous forme de cycles : ordinateur, tablette/smartphone, administration en ligne,
- aide possible sur la zone de libre consultation,
- stages tout au long de l'année et conseils.

► Plus d'infos :
Cyberbase - Cédric Hauthier - Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau
06 85 53 79 49 - cyberbase.soyaux@gmail.com
CSCS FLEP - 9 bd Léon Blum - 05 45 93 11 58 - cscs.soyaux@orange.fr - www.cscsflep.com

Secours Populaire Français Comité de Soyaux - Nouveaux horaires

Accueil - Inscriptions - Boutique : Mardi - 10h/12h - 14h/16h30 - Jeudi : 14h/16h30

Boutique : Vêtements, linge, vaisselle, objet divers - ouvert à tous.

Distribution alimentaire : Mercredi - 12h/17h, sur inscription uniquement.

►► Plus d'infos :

2 rue Gérard Philippe - Entrée boulevard Léon Blum
05 45 93 60 01 - spfsoyaux@orange.fr

Associations - Demande de subvention 2021

Le dossier de demande de subvention est en ligne sur www.soyaux.fr
Téléchargez-le depuis l'Espace Associations ou remplissez-le en ligne. Il devra être remis aux services administratifs du Pôle Associatif Culturel et Sportif avant le vendredi 13 novembre 2020. Attention ! Tout dossier incomplet ne pourra être instruit.

►► Plus d'infos :

Mairie - Pôle Associatif Culturel et Sportif Soëlys
05 45 97 87 20

Déchets ménagers, encombrants, composteurs...

► Jours et horaires de sortie de vos sacs/bacs

- avenue du Général de Gaulle : sortez votre sac/bac noir le lundi soir et votre bac/sac jaune le jeudi soir, avant 20h (collectes réalisées le soir même à partir de 20h).

- autres rues : sortez votre bac/sac noir le mardi soir (collecte réalisée le mercredi matin à partir de 5h) et votre bac/sac jaune le lundi soir, avant 20h (collecte réalisée le soir même à partir de 20h).

► Jours fériés, attention !

Lorsqu'un jour férié tombe entre le lundi et le vendredi, la collecte des bacs/sacs noirs du matin est décalée d'un jour. Retour à la normale à partir du dimanche. Celle des bacs/sacs jaunes est décalée à la semaine suivante, même jour.

Dimanche 1^{er} novembre : pas d'incidence sur les collectes.

Mercredi 11 novembre 2020

- avenue du Général de Gaulle : pas d'incidence.

- autres rues : la collecte des bacs/sacs noirs réalisée le mercredi matin est décalée au jeudi 12 novembre, pas d'incidence sur la collecte sélective du lundi soir.

À noter

Collecte d'encombrants à domicile

Pour les particuliers, sur rendez-vous au 0 800 77 99 20, dans la limite de 1m³. 15 € par enlèvement

5 nouveaux sites de compostage publics

Venez déposer vos déchets de cuisine dans les différents bacs, rue Romain Rolland (près du parc Salvador Allende), boulevard Jean Jaurès, rue Jacques Offenbach (îlot Fréhel), rue Pierre Benoît, rue de la Cigogne ou sur le premier site insatllé près des Jardins Partagés du Champ de Manœuvré, rue de la Dynamite, début 2018.

► Distribution de composteurs individuels et de compost

Le vendredi après-midi (sauf férié) de 13h30 à 16h - Plateforme technique - 94 rue du Port Thureau - Angoulême / Ecopole de Frégeneuil

► Déchetterie - 15 chemin du Bressour - ZE de la Croix Blanche - 05 45 94 34 59

Du 15 mars 2020 au 14 octobre 2020 : 8h30/12h et 14h/18h du lundi au vendredi - Fermeture le samedi à 18h30.

Du 15 octobre 2020 au 14 mars 2021 : 9h/12h et 14h/17h30.

Fermée les dimanches et jours fériés

►► Plus d'infos :

Service déchets ménagers du GrandAngoulême - 0800 77 99 20
www.pluspropremaville.fr - www.facebook.com/pluspropremaville16



À noter

La Brigade Verte de la Ville, chargée de la veille environnementale, prévoit des verbalisations pour dépôts sauvages, non-respect du calendrier de collecte des ordures ménagères et affichage sauvage.

Colis de Noël 2020 - CCAS

Distribution d'un colis de Noël aux plus de 65 ans qui perçoivent l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées ou qui ne disposent pas de ressources supérieures à 10838,40 € par an (pour une personne seule) ou 16826,64 € par an (pour un couple marié), sous réserve de revalorisation de l'ASPA.

Inscriptions avant le 27 novembre 2020, dernier délai.

►► Plus d'infos :

CCAS - 14 boulevard Léon Blum
05 45 97 41 52 - ccas@mairie-soyaux.fr

Collecte de sang

Jeudi 19 novembre 2020

De 16h30 à 19h30

Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau

►► Plus d'infos :

Amicale des donateurs de sang volontaires et bénévoles de Soyaux - 05 45 39 84 50
amicaledondusang.soyaux@gmail.com

A SAVOIR

- Les services administratifs du **Pôle Enfance Education Jeunesse** et ceux du **Pôle Associatif Culturel et Sportif** (situés à Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau) sont ouverts de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, du lundi au vendredi.

- L'accueil de la **Petite Enfance** (renseignements, réservations occasionnelles, inscriptions) et les **inscriptions scolaires / périscolaires** se font au **Pôle Enfance Education Jeunesse** (situé à Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau).

- Le **Multi-Accueil** "Les P'tits Loups" et la **Halte-Garderie** "La Courte Echelle" sont situés 2 rue André Gide.

- le **Relais Assistantes Maternelles**, le **Lieu d'Accueil Enfants-Parents** "Clair de Lune", le **Lieu Passerelle** sont situés au **Pôle Enfance**, 5 bis rue du Parc.

- Les services administratifs des **Ressources Humaines**, des **Finances** et du **Centre Communal d'Action Sociale** sont situés au **Pôle Administratif Municipal** (14 boulevard Léon Blum) et ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h et le mercredi de 9h à 12h30.

►► Plus d'infos :

Mairie
05 45 97 83 50 - mairie@mairie-soyaux.fr